

**REGION DU SUD OUEST**

\*\*\*\*\*

**PROVINCE DU IOBA**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE ZAMBO**

\*\*\*\*\*

**VILLAGE DE FOROTEG**

**BURKIONA FASO**  
**Unité - Progrès - Justice**

**PROJET D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES  
COMMUNAUTAIRES D'EXPLOITATION ET DE  
VALORISATION DES PRODUITS DE KARITE**



## DOCUMENT DE PROJET

**Pays:** Burkina Faso

**Titre du projet:** Appui à la création d'entreprises communautaires par l'exploitation et la valorisation des produits de karité..

**Durée : 3 ans**

**Date de démarrage:** 2013

**Date d'achèvement:** 2015

**Montant total:** 108 824 500 F CFA **166.144 Euros**

**Contribution des bénéficiaires :** 1 450 000 F CFA **2.214 Euros**

**Subvention sollicitée :** 107 374 500 F CFA **163.930 Euros**

**Formation partielle des femmes :** 12.720.000 F CFA **19.420 Euros**

## **CONTEXTE**

Pays sahélien et enclavé, le Burkina Faso compte plus de 12 millions d'habitants dont 80% vivent des activités agricoles et pastorales. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages au Burkina Faso (2009/2010) ont révélé que 43,9% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 108.454 FCFA. Il ressort également de l'analyse que la pauvreté est essentiellement rurale. En effet, la péjoration climatique et le faible niveau de mécanisation ont maintenu l'agriculture à son niveau d'agriculture de subsistance, pour une population en pleine croissance démographique. Ces facteurs ont contribué à fragiliser la sécurité alimentaire au niveau national et on enregistre un déficit céréalier chronique dans la plupart des zones du pays. Le déficit céréalier est souvent accompagné de la hausse des prix des produits de première nécessité mettant de nombreux ménages dans le milieu rural dans un état de vulnérabilité chronique. L'absence d'autres sources de revenus réduisent les capacités d'épargne des familles et des ménages et contribuent à reproduire la pauvreté. Pour inverser les tendances de pauvreté chronique et d'insécurité alimentaire, la politique nationale encourage la valorisation de toutes les ressources naturelles dont les produits forestiers non ligneux en général et les produits du karité en particulier. En effet, ces produits sont des compléments à l'alimentation en milieu rural et sont les plus accessibles aux femmes, couches les plus vulnérables.

### **1. JUSTIFICATION DU PROJET**

#### **1.1. Justification du choix du karité**

L'arbre à karité est un des arbres forestiers abondant dans la région du Sud Ouest et particulièrement dans le terroir de la zone du projet. Cet arbre a une grande diversité d'usages comme ci-dessous résumé :

- la pulpe des fruits : sucrée, assez agréable à manger, la pulpe des fruits de karité joue un rôle déterminant de complément alimentaire au moment des travaux champêtres qui coïncide avec la période de soudure. On fabrique également de la confiture, de la crème glacée et du vinaigre à partir de la pulpe. L'analyse chimique de la pulpe du fruit a révélé des teneurs en sucres

solubles, en protéine, en phosphore, en zinc, en fer, en magnésium, en calcium, en potassium. (Maranz et al., 2004 cités par MECV ; 2009) ;

- les amandes : on en extrait le produit le plus recherché qu'est le beurre de karité. Le beurre est obtenu par transformation. Le niveau de transformation reste artisanal. Le beurre joue un rôle capital pour deux fonctions :

il est utilisé quotidiennement dans la cuisine pour la préparation des sauces et les fritures

Il sert également à la fabrication de savon et autres produits cosmétiques). Les résidus d'amandes sont utilisés comme combustibles, liants ou pour la fertilisation des sols. L'eau résiduelle issue du traitement des amandes en beurre, combat les termites et est utilisée dans la conservation des amandes. Elle est également utilisée pour enduire les murs et maintenir l'étanchéité.

Au cours des années 1980s, les amandes de karité représentaient le troisième produit d'exportation au Burkina Faso et contribuaient pour 15% au PIB.

De nos jours, les produits de karité occupent toujours une grande place dans les filières. Les données ci-dessous (APFNL.2011) montrent l'engouement autour de cette filière.

- plus de 1600 groupements, sociétés coopératives, entreprises individuelles et associations intervenant dans la collecte, la transformation et la commercialisation des amandes et du beurre de karité, soit plus de 500 000 acteurs.
- 88% des ménages en milieu rural consomment le beurre de Karité, contre 25 % en ville ;
- la production annuelle nationale d'amandes de karité, principal produit de cette espèce, a varié ces dernières années de 122 100 tonnes (pour 2005) à plus de 206 000 tonnes (pour 2011) ;
- Sur une production totale évaluée à 206 075 tonnes d'amandes de karité, 113 130 tonnes sont affectées à l'exportation ;
- la contribution générale de la filière du fruit de l'arbre à karité (amandes et pulpe) est évaluée à 28,991 milliards de FCFA soit de l'ordre de 0,60% de la valeur du PIB courant du Burkina Faso de 2011 (IAP, 2011).
- Les amandes et le beurre de karité constituent des filières prioritaires et bénéficie d'une politique nationale d'accompagnement.

- Plusieurs projets et programmes de valorisation des produits des karités sont appuyés par des partenaires techniques et financiers divers.
- Les activités génératrices de revenus soutenues par une multitude d'ONG et d'associations reposent sur la valorisation des produits du karité.

### **1.2. Contribution du projet à la mise en œuvre de la politique nationale**

Le karité figure parmi les filières prioritaires définies par la stratégie nationale de valorisation des produits forestiers non ligneux. Nonobstant son importance socio économique à l'échelle nationale, la filière du karité est confrontée à un certain nombre de contraintes que le présent projet pourrait contribuer à lever. Il s'agit principalement :

- de l'inorganisation des acteurs/actrices directs (tes) ;
- des mauvaises pratiques de collecte et de traitement des amandes de karité ;
- des technologies de transformation toujours traditionnelles ;
- de la faiblesse des capacités techniques et de marketing de l'organisation de base.
- la dégradation de la ressource.
- de la faiblesse d'encadrement de d'appui des acteurs ; en effet, la demande d'appui est nettement supérieure aux interventions des PTF et certaines régions tel le cas de Foroteg, ne sont pas couvertes par les différents projets.

### **1.3. Objectifs et résultats attendus.**

La mise en œuvre de ce projet devra contribuer à créer des sources de revenus et contribuer à réduire la vulnérabilité des ménages au plan alimentaire.

De manière spécifique, les objectifs du projet sont :

- Créer une unité économique dans le village.
- Renforcer les capacités (cognitives et opérationnelles) des bénéficiaires.
- Contribuer à la lutte contre la dégradation des ressources forestières et particulièrement à la bonne gestion des parcs à karité dans la zone du projet.

### **Les résultats attendus sont :**

- Un groupement féminin de transformation des produits de karité et de valorisation des produits locaux est créé dans le village de Foroteg.
- Une unité de transformation des produits de karité (extraction de beurre de karité, fabrication du savon) est construite, équipée et fonctionnelle.
- Les membres de l'organisation bénéficiaire sont formés sur des thématiques diverses (technologies de transformation agro alimentaire, alphabétisation, entrepreneuriat, organisation du groupement, conservation des parcs à karité).
- Des sessions de sensibilisation de la population sur la valorisation des ressources forestières sont organisées.
- Le groupement commercialise les produits de karité et participe aux foires commerciales.
- Les revenus des femmes et des familles s'améliorent
- L'association Barka Barka porteur du projet atteint l'un de ses objectifs :Aider les femmes à s'auto-aider.

## **2. ZONE D'INTERVENTION**

Le projet sera mis en œuvre dans le village de Foroteg, commune de Zambo, dans la Région du Sud Ouest du Burkina Faso. Les habitants du village sont entièrement des agriculteurs. Ils pratiquent malheureusement une agriculture de subsistance. Il n'existe aucune unité économique. La seule activité génératrice de revenu largement pratiquée par les femmes est la préparation et la vente du dolo (bière du mil). Mais il s'agit en fait d'une activité plutôt sociale car elle n'est pas du tout rentable.

Le terroir de Foroteg se trouve dans une zone à fort potentiel de ressources forestières (karité, néré, lianes, etc), malheureusement sous valorisée.

Il existe cependant des opportunités de valorisation des produits locaux et de leur commercialisation : zone accessible, existence de marchés locaux fréquentés par les commerçants exportateurs ou grossistes, existence de la demande, peu de concurrents dans la zone en matière de commercialisation des produits de karité.

## **3. LES BENEFICIAIRES DU PROJET**

Le groupement de féminin composé de 72 femmes de Foroteg sont les bénéficiaires du projet.

## **4. STRATEGIES OPERATIONNELLES**

### **4.1. Porteur du projet**

Le projet sera porté par l'Association Barka Barka en partenariat avec l'association Pooltaabe de Foroteon. L'Association Barka Barka est responsable auprès du partenaire financier, de la gestion et de l'utilisation des ressources allouées conformément aux objectifs et aux clauses définies dans le projet.

Elle assure l'appui, l'encadrement de l'organisation de base bénéficiaire et la coordination du projet avec l'association Pooltaabe. Pour se faire, l'Association devra prendre les dispositions suivantes :

- La mise en place d'un dispositif de suivi /évaluation des activités ;
- La mise en place d'un système de gestion et de comptabilité ;
- La définition d'une périodicité de rapportage financier et technique.

### **4.2. Les services techniques**

Les services déconcentrés de l'Administration, en particulier les services en charge des ressortières, sera sollicité pour l'encadrement et la mise en œuvre des activités de leur compétence. La Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable du loba ( Dano) et le service départemental de l'Environnement et du Développement Durable de Zambo, seront donc impliqués dans la mise en œuvre du projet.

### **4.3. Les collectivités communales**

La mairie de Zambo sera tenue informée de la mise en œuvre du projet. Elle pourrait ainsi faciliter l'obtention du terrain pour la construction de l'unité et accorder toute facilité pour la commercialisation des produits.

### **4.4. Suivi / évaluation externe.**

Le partenaire financier prendra les dispositions qui lui paraissent les meilleures pour le suivi de la mise en œuvre du projet. Au Burkina Faso, plusieurs projets de valorisation des produits de karités et autres produits locaux sont mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la FAO. Elle dispose de

compétence interne et le bailleur de fonds pourrait solliciter sa contribution pour le suivi de ce projet.

## 5. CADRE LOGIQUE DU PROJET

Objectifs/ activités	Résultats attendus	Partenaires impliqués	An 1	An 2	An 3
<b>Objectif 1.</b> Créer ou dynamiser une organisation de base pour la valorisation des produits de karité	Une organisation paysanne est créée				
Session de sensibilisation de la population du village de Foroteg	1 session	Association Structure technique			
Identification du public cible pour mener les activités					
Organisation de l'assemblée constituante					
<b>Objectif2.</b> Installer une unité de transformation	Un bâtiment construit et équipé				
Identification et acquisition du terrain					
Construction du bâtiment					
Acquisition de l'équipement et du matériel de transformation					
<b>Objectifs 3.</b> Renforcement des capacités des membres de l'organisation	Les capacités des membres de l'organisation sont renforcées				
Formation sur le fonctionnement d'une organisation paysanne					
Formation sur les techniques de transformation de beurre de karité					
Formation sur les techniques de fabrication de savon					
Formation sur la gestion et le marketing					
Alphabétisation en langue locale					
Formation à l'approche analyse et développement des marchés					
Formation à la maintenance des équipements	Un mécanicien villageois est formé.				
Formation à la conservation de parcs à karité	des parcs à karité sont identifiés et gérés				



	en collaboration avec les propriétaires terriens.				
<b>Objectif 3.</b> Promouvoir et commercialiser les produits du karité	Les revenus des bénéficiaires sont accrus.				
Organisation de voyage d'échange avec des organisations ayant une expérience.					
Participation à des foires commerciales					
<b>Objectif 4.</b> Suivre et évaluer le projet	Le projet est bien géré				
Elaboration d'outils de suivi du projet					
Elaboration des rapports techniques et financiers du projet					
Suivi / évaluation externe de la mise en œuvre du projet					
Evaluation finale du projet					

## **6. Budget**

Rubrique	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Montant total (FCFA)	Subvention	Contribution des bénéficiaires
<b>Objectif 1. Créer ou dynamiser une organisation de base pour la valorisation des produits de karité</b>					
Organiser des sessions de sensibilisation de la population du village de Foroteg					
location de véhicule: 1 x 6j x 75 000 F	6	75000	450000	450000	0
Prise en charge des animateurs: 4 x 6j x50000F	24	50000	1200000	1200000	0
Pause déjeuner lors des sessions	6	50000	300000	300000	0
location d'équipement didactique	6	35000	210000	210000	0
Organiser des sessions de diagnostic des capacités de l'organisation bénéficiaire					
Prise en charge des techniciens ( consultation): 3 ans x 3 500 000 F	3	<b>3500000</b>	10500000	10500000	0
Organisation de l'assemblée constituante et élaboration des documents de reconnaissance	1	<b>150000</b>	150000	0	150000
<b>Objectif 2. Installer une unité de ransformation de beuure de karité et de transformaion de savon,</b>					
Acquisition du terrain	1	300000	300000	0	300000
Contruction du bâtiment ( 3 pièces) de production de beurre du karité et de fabrication de savon	1	7000000	7000000	6000000	1000000
Forrage d'un puits	1	7000000	7000000	7000000	0
Clôture du domaine en grillage	1	300 000	300000	300000	
Presse à karité	1	2 500 000	2500000	2500000	0
Equipement de fabrication de beurre de karité et de savonnerie	1	22 000 000	22000000	22000000	0
Petit matériel de production ( marmite, fût,	1	5 000 000	5000000	5000000	0

seaux, etc.)					
Tricycle	1	2000000	2000000	2000000	0
Vélo	5	50000	250000	250000	0
<b>Objectif 3. Renforcement des capacités techniques</b>					0
Formation des femmes à la collecte des amandes de karité et à l'extraction du beurre de karité	1	6360000	6360000	6360000	0
Formation des femmes en techniques de fabrication de savon	1	6360000	6360000	6360000	0
Formation des femmes à l'entrepreneuriat et en gestion	1	2250000	2250000	2250000	0
Formation d'un maintenancier des machines	1	1500000	1500000	1500000	0
Alphabétisation des femmes	1	7000000	7000000	7000000	0
Formation à l'approche analyse et développement des marchés	1	4500000	4500000	4500000	0
Formation à la conservation de parcs à karité	1	2500000	2500000	2500000	0
Formation sur le fonctionnement d'une organisation paysanne	1	2500000	2500000	2500000	0
Formation sur la gestion et le marketing	1	2500000	2500000	2500000	0
<b>Total des coûts d'opération</b>			<b>94 630 000</b>		
<b>Gestion du projet (15%)</b>			<b>14 194 500</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>108 824 500</b>	<b>107 374 500</b>	<b>1 450 000</b>